

Bosnie-Herzégovine : Srebrenica 1995. Partie 2

Autor(en): **Vautravers, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348861>

Nutzungsbedingungen

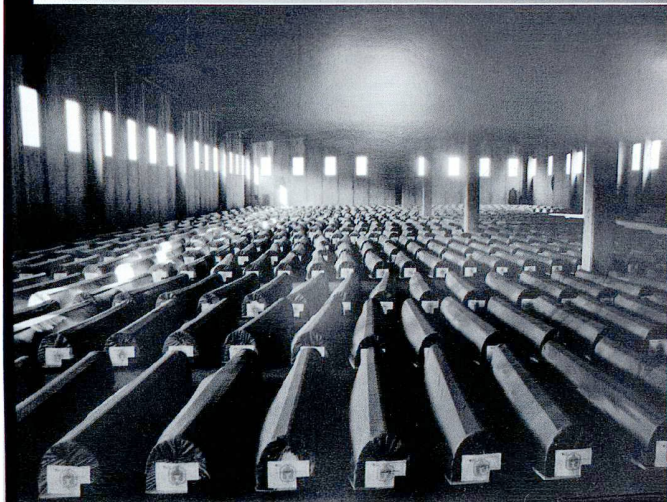
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Les corps des victimes du massacre de Srebrenica ont été alignés dans l'usine de piles électrique de Potocari, où se trouve aujourd'hui un mémorial.

Histoire

Bosnie-Herzégovine : Srebrenica 1995 (2)

Lt col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

Le Dutchbat 3 comprend 780 soldats, dont 600 dans la zone de sécurité depuis le 18 janvier, armés seulement de fusils et de mitrailleuses, partiellement dotés de véhicules transport de troupes (VTT) YPR-765.¹ Le dispositif comprend 30 postes d'observation. Son QG est établi à Potocari, à 6 km au nord de Srebrenica, dans une ancienne fabrique de piles électriques.

A Potocari se trouvent une section de reconnaissance (avec des forces spéciales), une section du Génie, une section de neutralisation d'explosifs (UXO), deux équipes de contrôleurs aériens avancés (FAO). La compagnie Charlie, basée à Potocari, occupe cinq postes d'observation (Alpha, November, Papa, Quebec et Romeo). Quant à la compagnie Bravo, elle se trouve dans la localité et compte trois postes (Charlie, Echo et Foxtrot) dans le sud du dispositif. Chaque po obs comprend un VTT armé d'une mitrailleuse de 12,7mm, un poste TOW, plusieurs AT-4 antichars et 7-8 soldats. Aucun de ces postes n'est construit pour résister à un assaut, mais sert à l'observation et en tant que relais pour les patrouilles ; tous sont peints en blanc et clairement signalés.

Asphyxié par les Serbes dès le 18 février, le bataillon néerlandais manque de tout, en particulier de carburant –les militaires étant obligés de demander du pétrole à la mission du HCR ! Les patrouilles doivent donc être effectuées à pied. Quatre po obs supplémentaires sont donc nécessaires (Mike, Delta, Hotel et Kilo). 150 soldats néerlandais de retour de permission –soi disant non autorisée par les Serbes- se voient interdire de retourner à leur unité. Le ravitaillement en vivres a été interrompu durant tout le mois de mars et aucun produit frais ne passe depuis le mois de mai. Le seul convoi du HCR étant parvenu à franchir les barrages en juillet a été dépouillé

de 70% de sa cargaison. A deux reprises, en juin, le Lt col Thom Karremans alerte le Conseil de Sécurité sur la situation militaire et humanitaire : « Compte tenu de la politique appliquée par le gouvernement et l'armée des Serbes de Bosnie, mon bataillon ne veut plus et ne peut plus se considérer impartial. Cette grave situation qui dure depuis si longtemps n'est plus acceptable pour les soldats. Je tiens donc à exprimer dans les termes les plus énergiques l'opinion que l'actuel Gouvernement serbe de Bosnie porte l'entière responsabilité de cette situation et des conséquences qu'elle pourrait avoir à l'avenir. »² L'ONU est donc sous pression, le gouvernement néerlandais ayant annoncé qu'il ne remplacerait pas son corps de troupe et la Grande Bretagne ayant annoncé qu'elle retirerait ses forces de l'enclave de Gorazde.

Les Serbes, qui détiennent alors 400 casques bleus en otage, font pression sur le général Bernard Janvier, commandant des Forces des Nations Unies –qui rencontre secrètement Mladic le 4 juin- afin d'empêcher de futurs raids aériens. Yasushi Akashi, l'envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations unies, fait savoir le 9 que l'ONU « se conformerait strictement au principe de maintien de la Paix. »

Le bataillon est pris entre le marteau et l'enclume : pour les premiers, le V^e corps d'armées de la Drina (VRS) –équivalent à une brigade de 1'500 hommes équipés de chars et d'artillerie- épaulée par une formation paramilitaire appelée « Skorpions » ; de l'autre la 28^e division de montagne de l'armée bosniaque (ABiH) comptant jusqu'à 4'000 combattants mal armés et mal encadrés, dont semble-t-il seul un tiers sont armés. Des

1. Un engin de 13,6 t construit en 1979 par FMC sur la base du M-113A1 américain, au blindage renforcé mais toujours en aluminium. Certaines variantes APC sont dotées d'une tourelle armée du canon Oerlikon KBA-Bo2 de 25 mm (180 coups + 144 réserve) et d'une mitrailleuse de 7,62 mm ; les versions VTT ont une simple mitrailleuse de 12,7 mm sur affût.

2. Secrétaire général des Nations Unies, *Rapport présenté à l'Assemblée générale : la chute de Srebrenica*, Op.Cit., p.57.

3. Le général Halilovic a en effet admis que 8 hélicoptères chargés de munitions ont violé la zone d'interdiction de vol afin de ravitailler la 28^e division. ICTY, *Jugement : Procureur contre Krstic*.

4. *Documents d'information de l'Assemblée nationale, Srebrenica*, t. 2, p. 140-154.

actions de part et d'autre ont lieu³ malgré le statut de la zone sous protection de l'ONU. Malgré les accords, des tranchées et des armes aux mains des Bosniaques sont installées à l'intérieur de la zone ; des crimes de guerre sont même commis par l'ABiH de Naser Oric à l'intérieur de l'enclave.⁴ En effet, la 28^e division a l'ordre de lier les forces serbes, pour les éloigner de Sarajevo. Plusieurs actions et raids sont menés, bien que l'action la plus spectaculaire de l'ABiH soit un raid tuant 4 soldats de la VRS et incendiant le village serbe de Visnjica le 26 juin, afin de mettre la main sur un troupeau de 100 moutons, ce qui en dit long sur la réalité du siège...⁵

Le 1^{er} juin, un raid serbe tue plusieurs civils à Srebrenica. Le 3, le poste d'observation Echo est pris à partie par les Serbes avec des armes antichars, des armes d'infanterie et des mortiers. La demande d'appui aérien est refusée avant même qu'elle n'atteigne le commandant des Forces de l'ONU à Zagreb, le commandement craignant pour les otages de l'ONU aux mains des Serbes. En conséquence, le commandant de bataillon ordonne la construction de deux postes d'observation à proximité d'Echo (Sierra et Uniform) et, de son propre chef, accorde aux Bosniaques le port de l'uniforme et d'armes dans l'enclave, pour autant que les combattants musulmans ne s'approchent pas des positions de ses troupes.⁶ Dans leurs VTT, les casques bleus plaisaient sur la menace des chars de combat devant et des roquettes antichars dans leur dos... Le bataillon n'est pas apte à la « défense ». Une de ses compagnies est bloquée par les Serbes. Une autre est à une centaine de kilomètres, à Tuzla, pour accueillir des personnes déplacées. Moins de 450 hommes sont présents et seuls 160 fantassins sont aptes au combat.

Les actions « militaires »

Devant la faiblesse des défenseurs et des réactions de la Communauté internationale, un ordre du président de la Republika Srpska, Radovan Karadic, autorise le corps de la Drina à prendre Srebrenica. Plusieurs rumeurs, transmises par des humanitaires, ont fait état de concentrations de forces au sud de l'enclave. Mais le renseignement et le commandant de bataillon ont, d'avantage, vu dans ces préparatifs une volonté d'agir au sud de la zone de sécurité et sur l'important carrefour routier au sud de la ville.

A 4h34 le matin du 6 juillet, des obus d'artillerie s'abattent sur les po obs Foxtrot et Delta, au sud-est et au nord de l'enclave, ainsi qu'à proximité du QG de Potocari. Foxtrot est détruit par deux coups au but, tirés par un char serbe à 12h55. Au même moment, le Dutchbat annonce au commandement de la FORPRONU qu'il est directement attaqué ; ordre est donné de se rendre aux abris. Entre 13 et 14h, le Lt col Karremans fait une demande d'appui aérien, qui est refusée par l'état-major des Forces – le commandant étant absent – sur le motif que les frappes ne doivent être utilisées qu'en « dernier recours. » Plusieurs



Un poste d'observation de la compagnie Charlie du DUTCHBAT 2.

dizaines d'obus visent directement Foxtrot et le QG de Potocari durant l'après-midi : les casques bleus n'ont aucun moyen de répliquer.⁷

Alors que les tirs tombent, le commandant *ad interim* des forces bosniaques de Srebrenica, Rmirez Becirovic, demande aux casques bleus de lui rendre ses armes lourdes, ce qui lui est refusé. A New York, le Conseil de sécurité de l'ONU est en séance au même moment : les débats portent sur la création d'une force de réaction rapide avec un nouveau mandat « robuste » – à laquelle étaient opposés les Musulmans et les Croates. Les événements ne sont pas évoqués, car l'information n'est pas remontée jusqu'aux représentants.⁸

La journée du 7 juillet est plus calme, en raison du mauvais temps. L'artillerie et les chars serbes frappent cependant le centre-ville de Srebrenica avec plus de 287 obus, à proximité des cantonnements de la compagnie B et visant une centrale électrique. Les forces bosniaques ne répliquent que 21 coups. On compte 4 tués et 17 blessés ce jour-là. Le représentant spécial, Akashi, demande à New York de trancher deux points : la remise des armes lourdes aux Bosniaques pour que ceux-ci puissent se défendre, ainsi que le sens de maintenir un contingent de casques bleus insuffisamment armé pour repousser un assaut. Le rapport du commandant du Dutchbat fait état au Conseil de Sécurité des intentions des Serbes de « neutraliser » les forces bosniaques dans Srebrenica, mais aucun de ses rapports ne semblent avoir été transmis au commandant des Forces à Zagreb.⁹

Les combats reprennent à 11h le 8 juillet, avec des tirs nourris contre le po obs Foxtrot et les positions tenues à quelques centaines de mètres par les Bosniaques. Durant toute la matinée, un feu de harcèlement s'abat sur le dispositif et le PC de la compagnie Bravo. Autour de 13h, les tirs s'intensifient avec des salves de lance-fusées d'artillerie annoncées par le po obs Hotel. Karremans se voit une nouvelle fois refuser un appui aérien par le chef d'état-major de la FORPRONU à Sarajevo, car il est d'avis que les Serbes n'ont pas l'intention de pénétrer dans la ville.

5. Secrétaire général des Nations Unies, *Rapport présenté à l'Assemblée générale : la chute de Srebrenica*, Op.Cit., p.55.

6. *Ibid.*, p.55.

7. *Ibid.*, p.61-63.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*



Un poste d'observation néerlandais armé d'un engin filoguidé antichar (efa) TOW.

A 11h59, un char serbe s'avance à moins de 100 mètres de Foxtro et fait feu sur les combattants bosniaques qui se sont repliés 200 mètres derrière le po obs de l'ONU. Le lance-missile TOW néerlandais, endommagé par les tirs, est inutilisable ; il reste bien aux casques bleus une roquette AT-4, mais le commandant de la compagnie Bravo –avec l'accord de son supérieur- ordonne de ne pas tirer, pour permettre à ses soldats de se replier. Le po obs est submergé à 14h26 et les Serbes exigent des casques bleus qu'ils remettent leurs armes et abandonnent leur position. Montant dans leur VTT, les Néerlandais sont stoppés par les combattants bosniaques, qui demandent que ceux-ci restent les défendre. Lorsque ceux-ci refusent, un soldat bosniaque lance une grenade qui tue un des soldats de la paix.

Les tirs s'intensifient dans tout le secteur de la compagnie Bravo. Le po obs Sierra est encerclé et Uniform est assailli par 20 à 30 soldats de la VRS, après avoir été abandonné vers 18h30. Craignant de devoir traverser les lignes bosniaques, où les défenseurs pourraient faire usage de leurs armes antichars, les casques bleus sont accompagnés par des militaires serbes à Bratunac après avoir fait état de la situation à leur commandant de compagnie.¹⁰

Le même jour, à Genève, Boutros-Ghali est en réunion avec les coprésidents Vance et Owen, Mme Ogata, le représentant spécial et le commandant de la FORPRONU. Il est question de la situation humanitaire terrible et de la force des Serbes qui « détiennent toutes les cartes. » La situation de Srebrenica n'est pas évoquée, mais il est décidé de ne pas renforcer la présence de l'ONU dans les zones de sécurité, ou d'employer l'arme aérienne, sous peine de perdre les 900 casques bleus qui s'y trouvent. Il est dit que « si aucun progrès n'était enregistré dans l'immédiat sur le plan du rétablissement de la paix, l'ONU devrait envisager de se retirer de la Bosnie. »¹¹

Le rapport

Le 9 juillet, un rapport des observateurs militaires du secteur nord-est fait prendre conscience de la situation

aux responsables de l'ONU. Il oriente sur le fait que « la population civile, l'armée de Bosnie-Herzégovine et le bataillon néerlandais se trouvent entièrement à la merci de l'armée des Serbes de Bosnie. » L'offensive vise, selon le renseignement, cinq objectifs :

- « 1. Prendre le contrôle des routes reliant les enclaves à Zvornik ;
2. S'assurer la mainmise sur les ressources naturelles de la région, c'est-à-dire la bauxite ;
3. Prendre en main le marché noir dans la région ;
4. Placer toute la région sous le contrôle de l'armée des Serbes de Bosnie ; ou
5. Modifier les opérations de l'armée de Bosnie-Herzégovine dans les environs de Sarajevo. »

Le rapport conclut que « l'offensive de l'armée des Serbes de Bosnie se poursuivra jusqu'à ce qu'elle parvienne à ses fins. Devant la quasi-absence de réaction des Nations Unies, elle pourrait même multiplier ses objectifs et elle est désormais en mesure d'envahir l'enclave si elle le souhaite. »¹²

L'assaut : 9-10.07

A 9h le 9 juillet, le po obs Uniform est pris et ses occupants obligés de rallier Echo, tombé au début du mois de juin. En chemin, ils découvrent une concentration de pièces d'artillerie serbes, dont ils font part à leurs supérieurs, avant d'être évacués vers Bratunac –toujours en mains serbes- puis aux Pays-Bas.

Durant la matinée, les quelque 3'000 réfugiés d'un camp suédois abandonnent leurs tentes pour rejoindre le centre-ville. Deux VTT de la compagnie Bravo sont envoyés à 11h pour les intercepter. Mais ceux-ci sont arrêtés par les Serbes et désarmés ; les soldats rejoignent Bratunac à pied, escortés par les Serbes. Durant l'après-midi, des tirs visent les po obs Kilo au sud, Mike au nord-ouest et Delta.

Le commandant de la FORPRONU contacte à deux reprises le chef d'état-major de la VRS, le général Tolmir, afin de demander la libération des casques bleus. Si la première réponse est affirmative –mais sans effet-, la seconde fait état que ces soldats « ne sont pas des prisonniers de guerre et ont simplement demandé l'aide de l'armée des Serbes de Bosnie, et qu'ils sont libres de quitter les lieux. » Contacté par le chef d'état-major des Forces de l'ONU, Tolmir rejette l'idée que des éléments de la VRS sont à 1 km de Srebrenica ; il ignore les menaces et dit se renseigner sur le sort des prisonniers, mais ne donne aucune nouvelle, contrairement à sa promesse.

A 18h, lors d'une réunion de crise, le général Janvier et Yasushi Akashi décident de constituer une « position d'arrêt » défendue par le feu au sud de Srebrenica, appuyée si nécessaire par l'aviation. Une conversation de sourd a lieu par téléphone avec Tolmir.

Sur le terrain, les casques bleus préparent leur dispositif et déterminent les coordonnées d'objectifs pour un appui aérien. Mais contre toute attente, le commandant

10. *Ibid.* p.64.

11. 20% des besoins en Bosnie-Herzégovine ont pu être satisfaits, 8% seulement à Sarajevo. Le pont aérien est d'ailleurs interrompu depuis le 8 avril. La route étant trop dangereuse, ce sont les casques bleus qui acheminent les vivres en passant par le mont Igman. *Ibid.*

12. *Ibid.*, p.66

13. *Ibid.*, p.67-68.

de bataillon fait savoir qu'il n'est –devant la menace de tirs d'artillerie serbes- plus favorable à l'engagement de l'aviation.¹³

Au matin du 10 juillet, 50 soldats et 6 VTT établissent des positions de barrage sur les quatre routes principales reliant Srebrenica au sud. En plus de leurs mitrailleuses, les défenseurs ne disposent que de deux engins guidés antichars *Dragon* et quelques AT-4. Les ROE données par le commandant de la compagnie Bravo sont de tirer un coup de semonce avant tout engagement direct. Les FAO sont déployés sur le po obs Hotel, sur une hauteur dominant la ville.

Croyant que les Néerlandais se retirent, un VTT est mis hors service par des tirs – selon le rapport à 7h13 du commandant remplaçant de Bravo, par des combattants bosniaques. Plusieurs engins, dont une dépanneuse, sont envoyés récupérer l'YPR-765, mais ils tombent à 11h sous le feu des Serbes. Durant ce temps, l'une des routes n'est toujours pas barrée. A 13h, le commandant remplaçant annonce que le premier tir était d'origine serbe ; il fait en outre une demande d'appui aérien, qui est semble-t-il rejetée.

A 7h14, 100 obus se sont déjà abattus sur la ville. A 11h, des tirs font voler en éclats toutes les vitres de l'hôpital de Srebrenica. Malgré cela, plus de 2'000 civils se réfugient à proximité de l'hôpital, afin d'y trouver protection. A 13h, le HCR annonce que 6 civils ont été tués et 23 blessés par les tirs serbes. A 21h, plus de 4'000 civils paniqués submergent le centre-ville, où se trouve le PC Bravo. Au même moment, une séance du Conseil de Sécurité a lieu à New York, dans la plus grande confusion. De nombreux téléphones ont lieu entre Zagreb, Palé et Belgrade pendant la nuit.

A 18h30, une compagnie d'infanterie serbe –soit environ 150 hommes- se déplace sur les crêtes pour contourner les barrages de l'ONU. Plusieurs projectiles éclairants sont tirés au mortier de 8,1 cm par la sct cdmt Bravo et deux mitrailleuses de 12,7mm font feu au-dessus des têtes des Serbes. Ceux-ci ne répliquent pas. Une nouvelle demande de CAS est, cette fois, approuvée par le QG des Forces de l'ONU à Zagreb. Mais il faut une heure pour faire décoller les avions et il ne fait jour que jusqu'à 20h30. Les tirs de semonce se poursuivent pendant une heure. Lorsque les Serbes descendent des collines, le commandant de compagnie donne l'ordre à ses soldats de se replier pour éviter d'être encerclés pendant la nuit. Au même moment, le po obs Lima est attaqué. Les FAO identifient clairement deux chars et deux pièces d'artillerie.

Dans la nuit, le général Mladic fait parvenir à Karremans une offre de cessez-le-feu, demandant que les casques bleus se retirent de Srebrenica sans leurs armes, avec tous les membres des organisations humanitaires ; les civils qui désireraient quitter la ville pour Tuzla auraient 48 heures pour le faire. Dans son rapport, le commandant de bataillon décrit cette proposition comme « inacceptable. » Il compte sur un appui aérien massif dès 6h le lendemain et en informe les dirigeants civils et militaires bosniaques vers minuit. Le chef d'état-major de l'ABiH demande conseil à Karremans. Celui-ci lui enjoint d'éloigner ses combattants de la ligne de front, ce que font 1'500 à 2'000 personnes durant la nuit.¹⁴

La chute : 11.07

Se basant sur une information du secteur nord-est à 4h du matin, 46 cibles ont été identifiées et seront frappées à 6h50. Le Dutchbat entier est donc aux abris. Un appel du chef d'état-major du bataillon au chef d'opérations du secteur montre le degré de *quiproquo* : les frappes n'étaient pas automatiques et la hiérarchie attendait que le bataillon informe d'un assaut et fasse une demande ! Une demande formelle n'est faite qu'à 7h45, mais n'est pas transmise plus loin ; une seconde demande est lancée vers 8h39 : elle parvient à Sarajevo seulement à 10h, mais là le commandant des Forces de l'ONU demande que la liste des cibles soit mise à jour, ce qui est fait à 10h45. Or à ce moment, l'OTAN répond que les appareils –prêts depuis 6h- doivent rentrer à leur base pour ravitailler et ne seront prêts à nouveau qu'à partir de 14h.

L'assaut de la VRS, chars en tête, débute à 11h. Le PC de Bravo ainsi que les po obs Mike et November, au nord-est de l'enclave, sont directement pris à partie. A 12h17, Akashi autorise la demande de frappes en cas de tirs

Les troupes néerlandaises disposent de VTT YPR765, mais ceux-ci sont pratiquement incapables de se déplacer, faute de carburant.



14. *Ibid.*, p.69-72.



Un des postes d'observation du DUTCHBAT à Srebrenica.

d'armes lourdes sur les positions de barrage ou sur les postes d'observation du Dutchbat.

La situation s'accroît et à 12h10, November est abandonné ; un YPR-765 sur la position de barrage B1 est pris pour cible ; et à 12h30 Hotel est sous le feu des Serbes. A 13h30, deux obus touchent le PC de Bravo, où 4 à 5'000 civils se sont réfugiés.

A 14h30, les forces serbes investissent le centre-ville à partir de l'est. Trois –peut-être cinq- demandes de CAS ont entre-temps été rejetées à divers échelons de la hiérarchie. Le Dutchbat n'a jusque ici tiré aucun coup de feu.

A ce moment, 18 appareils de l'OTAN sont en vol. 6 reçoivent leur autorisation de frapper ; les autres étaient censés assurer la sécurité du *Strike Package* (SEAD). Ce n'est qu'à 14h40 que 2 *Sea Harrier* britanniques, indicatif BLUE SWORD, sont en mesure de larguer 2 bombes de 454 kg sur un char serbe, probablement à côté du but. Au lieu de stopper les Serbes, la général Mladic est au contraire encouragé par cette démonstration de force dérisoire. Immédiatement, le ministre de la Défense néerlandais fait appel au représentant spécial d'annuler les frappes, qui mettent en danger ses soldats. Celui-ci s'exécute, sous la menace des Serbes de Bosnie de bombarder la ville, où entre-temps plus de 20'000 civils se sont regroupés.¹⁵

A 16h, la compagnie Bravo et les civils quittent Srebrenica pour Potocari. Le chef logistique du bataillon, avec 30 soldats, est chargé d'organiser la réception de ces derniers, en accueillant 4-5'000 mais interdisant l'accès aux autres, faute de place. La majorité des civils réceptionnés sont des femmes et des enfants, les hommes en âge de se battre se regroupant à Susnjari pour tenter de gagner Tuzla à pied. Sur la demande du commandant *ad intérim* des Forces de l'ONU, Karremans reçoit l'ordre de rassembler ses forces à Potocari, d'abandonner les postes d'observation et d'ouvrir des négociations avec les Serbes. Il lui est explicitement précisé qu'« abandonner des armes et de l'équipement militaire, quels qu'ils soient (était) interdit et qu'il n'en (était) pas question. » Il doit également « prendre toutes mesures raisonnables pour protéger les réfugiés et les civils dont (ils ont) la responsabilité. » Malgré que « ces instructions (aient été) très claires, (les) responsables du bataillon néerlandais ont considéré que, de toute évidence, ils n'étaient plus en mesure de les exécuter. »

15. *Ibid.*, p.73-74.

Deux entrevues ont lieu entre le général Mladic et Karremans à l'hôtel Fontana à Bratunac, à 20h puis à 23h30. De nombreux représentants de la presse sont présents. Alors que le second fait état de l'état de la situation de sa troupe -il compte alors une centaine de blessés- et des civils, Mladic exige le désarmement de l'ABiH et accuse l'ONU et l'OTAN de frappes injustifiées. A 1h le 12 juillet, Karremans envoie un message désespéré à Zagreb, à Sarajevo et à Tuzla, ainsi qu'à la cellule de crise du gouvernement néerlandais à La Haye.¹⁶

Les massacres

Les vivres du bataillon néerlandais distribués aux réfugiés ne suffisent que pour deux repas. Le 12 juillet, 31 casques bleus sont retenus en otage, dont le commandant de la compagnie Bravo. Trois po obs sont encerclés derrière les lignes serbes. Après plusieurs tirs d'artillerie, le po obs Papa doit être abandonné à 9h30 ; les soldats peuvent gagner leur QG à Potocari, mais ils sont suivis de près par la progression des chars de la VRS.

Un troisième entretien a lieu entre Mladic et Karremans, accompagné de représentants bosniaques, sous l'œil des caméras. Le commandant de la VRS propose l'évacuation des civils vers Kladanj –sous contrôle de la Fédération de Bosnie- vers 13h. Il exige une nouvelle fois le désarmement des Bosniaques et demande que chacun des hommes âgés de 17 à 60 ans soit contrôlé. Karremans exige qu'un soldat de son bataillon accompagne chacun des cars.

Entre-temps, le commandant remplaçant du bataillon autorise un groupe de cinq soldats serbes à vérifier, dans le camp, qu'aucun combattant bosniaque ne se soit mêlé aux civils. A 12h30, la VRS encercle totalement l'usine qui sert de QG au Dutchbat, avec 40-50 véhicules. Mladic arrive peu après et, devant les caméras, s'adresse aux réfugiés et fait filmer ses soldats distribuant des vivres.

Pensant faciliter la tâche du CICR, le commandant remplaçant du Dutchbat fait recenser 239 hommes à l'intérieur du camp. A la fin de la journée, 5'000 femmes, enfants et personnes âgées ont été déportées à Kladanj, en six heures de route. Incapables de fournir un soldat pour chaque véhicule, les casques bleus se résignent à escorter les convois. Pendant ce temps, l'armée serbe détourne 13-14 véhicules leur appartenant, avec armes et matériel. Toute la journée, les responsables de la FORPRONU demandent de la VRS qu'elle autorise des hélicoptères lourds de l'OTAN à acheminer des vivres et/ou évacuer des réfugiés. Mais le général Gvero refuse, affirmant ne vouloir traiter qu'avec le commandant du bataillon sur place.¹⁷

Dans la nuit du 12 juillet, la timide résolution 1004 est votée au Conseil de Sécurité de l'ONU à New York. Les avis des Etats membres sont timorés et la seule voie ouverte semble celle de la négociation avec les Serbes. On décide alors de nommer un envoyé spécial : M. Thorvald Stoltenberg.¹⁸

Dans la nuit du 12 au 13 juillet, plusieurs centaines

16. *Ibid.*, p.74-75.

17. *Ibid.*, p.79-80.

18. *Ibid.*, p.81.



Un groupe de casques bleus néerlandais du DUTCHBAT3.

d'hommes sont rassemblés par les soldats serbes dans un hangar ; au moins 50 sont fusillés. Dans le convoi pour Kladanj, les hommes sont sortis pour terminer le chemin à pied. Plusieurs personnes, dont trois femmes travaillant pour MSF, disparaissent. De nombreuses exécutions sommaires ont lieu pendant la nuit autour de Potocari. Quant à la colonne de 15'000 hommes fuyant vers Tuzla, dont un tiers porte des armes, les forces serbes tirent dessus à l'arme lourde et tendent plusieurs embuscades tout au long des 60 km qui les séparent de la Fédération.¹⁹

Le 13, des soldats néerlandais confient les 239 hommes enregistrés –et 60 autres ayant refusé de déclarer leur identité– aux Serbes. Des convois se succèdent en direction de Bratunac. Lorsqu'un convoi du HCR arrive à Potocari dans l'après-midi, les humanitaires voient les soldats aider les Serbes à trier et à déporter les réfugiés. A 17h15, le tri est terminé. Les casques bleus et les humanitaires constatent de nombreux traitements inhumains et aperçoivent plusieurs cadavres – certains sont même photographiés, mais les pellicules seront plus tard saisies. Cinq rapports sont envoyés à la FORPRONU pour faire état des craintes concernant les 4-5'000 civils déportés.²⁰

Des exécutions massives sont organisées autour de Bratunac (Orahovac, Petkovici, Branjevo, Pilica, Kozluk) dans les journées du 14 au 17 juillet. Un accord avec le général Mladic est signé le 15, donnant en théorie accès aux humanitaires. Mais il reste lettre morte. A cet instant, 20'000 personnes sont portées disparues. Le 16 juillet, un convoi organisé par le bataillon logistique norvégien basé à Tuzla est empêché de rejoindre Potocari pour évacuer les blessés néerlandais ; ses véhicules sont confisqués. Le

Génocide

« Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :
meurtre de membres du groupe ;
atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. »

ONU, *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*, Art.II, 9.12.1948.

17, 4'500 à 6'000 hommes qui avaient quitté Srebrenica atteignent Sapna, contrôlé par l'ABiH ; 3'000 sont morts sous les tirs serbes ; 4 à 7'500 autres sont toujours portés disparus, à la suite d'une marche éprouvante de six jours.²¹

Réponse de la Communauté internationale

De nouveaux accords, surréels, sont conclus entre le commandant de la FORPRONU et Mladic le 19 juillet. Mais ceux-ci prennent toute leur dimension lorsque, en toile de fond, la VRS attaque et capture la zone de sécurité de Zepa entre le 14 et le 20 juillet.²²

Le 21 juillet, alors que l'on envisage la possibilité que 3'000 civils aient été massacrés, les représentants de l'ONU peuvent enfin quitter Potocari. A une réunion de l'ONU à Londres, aussi bien le Rapporteur spécial pour les droits de l'homme que les représentants du CICR font état de milliers de personnes disparues. La Représentante des Etats-Unis présente au Conseil de Sécurité le 10 août des photos satellite classifiées montrant des zones de sol retourné autour de Bratunac, constituant une « preuve matérielle convaincante que des atrocités avaient été commises et que les victimes avaient été ensevelies dans des fosses communes. »²³

Après la chute de Zepa, le 28 août à 11h, cinq obus de mortier serbes s'abattent à nouveau sur le marché de Markale à Sarajevo, tuant 37 personnes et blessant 90 autres. A 20h, sans en référer à ses supérieurs de l'ONU ni aux Etats fournissant des contingents, le commandant de la FORPRONU -d'un commun accord avec le commandant en chef des forces alliées Sud-Europe de l'OTAN- autorisent les frappes. L'opération DELIBERATE FORCE commence à 3h le 30 août et se termine le 20 septembre 1995.²⁴

Les Serbes, affaiblis, font alors face à une nouvelle offensive croate –désormais à nouveau alliés des Bosniaques– à Donji Vakuf et à Jajce. Le 22 septembre, les Serbes ne détiennent plus que 49% du territoire et la Fédération

21. *Ibid.*, p.90.

22. *Ibid.*, p.94-95

23. *Ibid.*, p.97.

24. *Ibid.*, p.102.

Tim Ripley, *Conflict in the Balkans, 1991-2000*, Osprey, Oxford, 2003.

25. Secrétaire général des Nations Unies, *Rapport présenté à l'Assemblée générale : la chute de Srebrenica*, Op.Cit., p.107

19. *Ibid.*, p.82.

20. *Ibid.*, p.83.

51% (environ 30% pour les Bosniaques et 21% pour les Croates).²⁵ La carte ressemble enfin au plan de paix proposé il y a plus de deux ans par l'ONU. Les accords de Dayton sont signés à Paris le 14 décembre 1995, mettant fin aux hostilités et créant *de facto* un Etat sous tutelle de l'ONU puis de l'UE.

Conséquences aux Pays-Bas

Après les événements, le gouvernement néerlandais a rejeté les accusations de responsabilité dans ces massacres. Une cour a ainsi soulevé la clause de l'imprescriptibilité des troupes au service de l'ONU. Un rapport néerlandais, publié le 10 avril 2002 par l'Institut de documentation militaire (NIOD), peint cependant une image terrible. En 3'400 pages, le rapport établit que la conduite politique et militaire néerlandaise sont coupables de négligence criminelle pour n'avoir pas su éviter le massacre. Ses conclusions sont les suivantes :

La mission n'a pas été suffisamment préparée.

La coordination entre le ministère de la Défense et celui des Affaires étrangères était insuffisante.

Le contingent n'avait pas les moyens de remplir la mission qui lui était confiée.

Les autorités compétentes en matière d'appui aérien (CAS) ont refusé l'aide demandée.

L'Etat néerlandais et l'ONU ont failli à leur tâche.

Six jours plus tard, le gouvernement du Premier ministre Wim Kok doit démissionner. Sur un sondage de 171 membres du bataillon, 65% ont quitté l'armée ; 40% ont requis un suivi psychologique et 10% ont été victimes de stress post-traumatique (PTSD).²⁶

Génocide

Lors du procès de Radislav Krstic, commandant des forces serbes locales, le TPIY conclut « à bon droit qu'un génocide avait été commis à Srebrenica en juillet 1995. »²⁷ Le 2 août 2001, Krstic est condamné à 46 ans de prison pour génocide et autres crimes. L'accusation de génocide est rejetée en appel, sa peine réduite de 11 ans, mais le tribunal de seconde instance retient cependant « une charge de complicité de génocide. »²⁸

Suite page 61

26. <http://www.dutchbat3.nl/> ; <http://www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/o/e3da630f935dee8f8025669d005601ed?OpenDocument>.

27. TPIY, Procureur contre Krstic, 19 avril 2004, <http://wikiwix.com/cache/?url=http://www.un.org/icty/krstic/Appeal/jugement/krs-aj040419f.pdf>.

28. <http://wikiwix.com/cache/?url=http://www.un.org/icty/glance/krstic.htm>

29. ONU, *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*, 9.12.1948. <http://www.icrc.org/dih.nsf/48f761e1a61e194b4125673c0045870f/037a96bbd3c25b8cc1256417004b2a9c>

30. <http://wikiwix.com/cache/?url=http://www.icj-cij.org/presscom/index.php?pr=1897%26pt=1%26p1=6%26p2=1%26lang=fr%26PHPSESSID=93357471e8c89d0a1fda590cad0f74eb>

Débat autour des « zones de sécurité »

La notion de « zones protégées » est pour la première fois évoquée à Londres, durant l'intervention du Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Cornelio Sommaruga, les 26-27 août 1992 afin que « les déplacements forcés, les harcèlements, les arrestations et les massacres (...) cessent immédiatement. » Un document daté d'octobre 1992 affirme que « la situation actuelle exige la création de zones qui ont besoin d'une protection internationale. (...) Pour que cette protection soit efficace, les parties au conflit doivent faciliter le déploiement de contingents de la FORPRONU et le mandat des forces des Nations Unies doit être étendu. »¹

A l'origine, plusieurs représentants de l'ONU sont favorables à cette idée, notamment le Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, Tadeusz Mazowiecki. L'Autriche, membre non permanent du Conseil de Sécurité, se fait le champion de l'idée.²

Mais rapidement, l'édifice se lézarde. Le Secrétaire général de l'ONU fait remarquer que ces zones ne peuvent être créées sans « l'accord des parties ; or, cet accord n'était pas acquis. » Ensuite, ces zones doivent être démilitarisées.³ La FORPRONU devrait être en mesure de protéger celles-ci -ce qui, selon les estimations, exigerait l'envoi de 32'000 soldats supplémentaires, alors que les Britanniques s'opposent fermement à tout chiffre supérieur à 5'000 militaires.⁴ Que faire, ensuite, des zones non protégées : les Serbes ne seraient-ils pas incités à les attaquer ?

Fin novembre 1994, les coprésidents de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, déclarent publiquement leurs doutes : Lord Owen déclare que le concept est « mal conçu dès le départ. » Cyrus Vance déclare le mois suivant au Conseil de sécurité « qu'à son avis, la création de zones de sécurité encouragerait de nouvelles opérations de nettoyage ethnique. »⁵ De son côté, la Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Sadako Ogata, demande de faire preuve de prudence, avançant le risque, d'une part, de ne pas pouvoir défendre militairement ces zones et, d'autre part, le risque de voir la situation se « perpétuer indéfiniment. » Quant au commandant de la FORPRONU, il considère que la création de telles zones dépasse le mandat de maintien de la Paix et nécessite de nouvelles règles d'engagement ainsi qu'une véritable force d'imposition de la Paix.⁶

Les discussions, les contradictions et les expériences faites en Bosnie-Herzégovine ne sont pas encore résolues. On a mis en place, récemment, des couloirs humanitaires au Darfour. Les missions d'interposition de l'ONU ont progressivement cédé la place à des opérations de sécurité plus robustes. Peut-être, comme l'a dit un ancien commandant de la FORPRONU, qu'« il est difficile de faire à la fois la guerre et la paix. » Le défi est de taille. Et il ne sera relevé que par le biais d'une entente entre décideurs politiques et militaires.

1 CICR, *The Establishment of Protected Zones for Endangered Civilians in Bosnia-Herzegovina*, note d'information du 30 octobre, Genève 1992.

2 Secrétaire général des Nations Unies, *Rapport présenté à l'Assemblée générale : la chute de Srebrenica*, Op.Cit., p.18.

3 Ibid.

4 Alastair Finlan, *The Collapse of Yugoslavia 1991-1999*, Osprey, Oxford, 2004, p.49.

5 Secrétaire général des Nations Unies, *Rapport présenté à l'Assemblée générale : la chute de Srebrenica*, Op.Cit., p.18.

6 Ibid.